

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE SEINE-ET-MARNE**

-o-o-

**CONCOURS  
INTERNE, EXTERNE ET 3<sup>e</sup> CONCOURS  
D'AGENT DE MAITRISE**

**SESSION 2017**

**RAPPORT DU PRESIDENT DU JURY**

## **I INTRODUCTION**

Le jury de ce concours était composé de 15 membres répartis en trois collèges égaux (élus locaux, fonctionnaires territoriaux et personnalités qualifiées).

### **1.1 Le conventionnement**

Le concours d'agent de maîtrise est organisé par le centre de gestion de Seine-et-Marne en convention avec les centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France et les centres de gestion de l'Eure-et-Loir, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret.

### **1.2 Les conditions d'accès**

Les conditions d'accès au grade d'agent de maîtrise ainsi que les conditions d'organisation des épreuves sont régis par les textes réglementaires suivants :

- décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié - statut particulier,
- décret n° 2004-248 du 18 mars 2004 modifié - organisation du concours.

### **1.3 Les dates**

<b>Opérations</b>	<b>Dates</b>
Inscriptions	du 6 septembre au 5 octobre 2016
Dépôt des dossiers	13 octobre 2016
Réunion choix de sujets	17 novembre 2017
Epreuves écrites	26 janvier 2017
Jury d'admissibilité	16 mars 2017
Epreuve orale	9, 10, 11 et 12 mai 2017
Jury d'admission	17 mai 2017

### **1.4 L'élaboration des sujets**

Le Centre de gestion de Seine-et-Marne a élaboré les sujets des épreuves écrites que le centre de gestion de l'Aube a également utilisé après avoir conventionné.

## **II LES PRINCIPALES DONNEES DE LA SESSION**

### **2.1 Les inscrits, présents, admissibles et admis**

	<b>Nombre de postes</b>	<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>Nombre de présents</b>	<b>% d'absentéisme</b>	<b>Nombre d'admissibles</b>	<b>Nombre d'admis</b>
Interne	363	1226	1017	17,05 %	479	277
Externe	214	504	344	31,74 %	205	144
3 <sup>e</sup> voie	33	75	63	16 %	34	22
<b>Total</b>	<b>610</b>	<b>1805</b>	<b>1424</b>	<b>21,10 %</b>	<b>718</b>	<b>443</b>

Pour ce concours, la majorité des admis à concourir (38,28 %) et des présents (38,55 %) ont entre 31 et 40 ans et sont essentiellement des hommes à plus de 83 %.  
Pour les trois types de concours, les candidats inscrits et ceux ayant participé à l'écrit sont originaires du secteur de conventionnement à 77 % et ils possèdent majoritairement un diplôme de niveau V (diplôme requis) à 37,37 %.

### III L'ADMISSIBILITE

#### 3.1 Les épreuves écrites

Pour chaque concours deux épreuves d'admissibilité :

Une épreuve commune au trois types qui consiste en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : deux heures ; coef. 3).

2<sup>e</sup> épreuve du concours externe : « des problèmes d'application sur le programme de mathématiques (durée : deux heures ; coef. 2) ».

2<sup>e</sup> épreuve du concours interne et du 3<sup>e</sup> concours : « une épreuve consistant en la vérification au moyen de questionnaires ou de tableaux ou graphiques ou par tout autre support à constituer ou à compléter, et à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle, des connaissances techniques, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante (durée : deux heures ; coef. 2) ».

#### 3.2 Les moyennes de l'écrit

SPECIALITES	Interne	Externe	3 <sup>ème</sup> Voie	Total
Bâtiment, TP, VRD	9,15	11,10	9,75	<b>10,00</b>
Logistique, sécurité	11,24	11,08	10,84	<b>11,05</b>
Environnement, hygiène	10,57	11,43	9,98	<b>10,66</b>
Espaces, naturels, espaces verts	9,95	10,67	6,33	<b>8,97</b>
Mécanique, électromécanique	9,87	10,52	11,13	<b>10,50</b>
Restauration	8,79	9,72	11,00	<b>9,83</b>
Technique de communication	11,84	/	13,60	<b>12,72</b>
<b>Sur l'ensemble</b>	<b>10,20</b>	<b>10,75</b>	<b>10,37</b>	<b>10,44</b>

Le niveau général de l'épreuve écrite est moyen : 10,44/20 pour l'ensemble des candidats.

La moyenne la plus faible est celle de la spécialité « Espaces, naturels, espaces verts » avec 8,97/20 contre 12,72 pour la spécialité « Technique de communication », la plus haute du concours.

#### 3.3 L'évaluation des épreuves écrites

##### Sur l'épreuve de questions

Pour l'ensemble des spécialités et des correcteurs, le sujet est intéressant et adapté au grade (à 75 %) et à la catégorie (91,67 %). Il est bien calibré entre les trois parties : hygiène et sécurité, calculs et questions techniques.

Certains correcteurs remarquent que la partie calcul a permis aux candidats de bénéficier d'une note correcte.

D'autres constatent que la question I de calcul d'une demi-sphère a eu très peu de bonnes réponses (en Restauration et Techniques de la communication notamment et certains candidats en Bâtiment).

La fiche de notation convenait à la majorité des correcteurs (près de 75%), les indications de corrections sont précises et pertinentes (à 100 %) et en adéquation avec le sujet à 75 %.

Enfin, quelques questions mériteraient d'être reformulées comme la question 12 en Environnement et la question 10 en Bâtiment.

Le niveau des candidats est hétérogène.

De manière générale, les correcteurs soulignent une assez bonne gestion des questions de calcul, et ce pour toutes les spécialités.

Paradoxalement, les correcteurs indiquent qu'une partie des candidats ont un faible niveau dans la partie questions techniques qui souligne leur peu de connaissances et alerte les correcteurs, futurs employeurs territoriaux de même pour la partie hygiène et sécurité.

Les correcteurs remarquent également que certains candidats ont du mal à lire correctement les questions et à comprendre les consignes. Les candidats ont des difficultés dans la rédaction, en orthographe.

Les correcteurs conseillent aux candidats de travailler l'expression écrite et apprendre à se relire. Ils conseillent également de préparer sérieusement l'épreuve en lisant afin d'enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances professionnelles et d'utiliser les annales comme support de travail.

### Sur l'épreuve de cas pratique

Pour l'ensemble des correcteurs, le sujet est intéressant et adapté au grade et à la catégorie (à 81,25%). Certains auraient souhaité une durée d'épreuve plus longue.

Les documents supports permettaient de répondre intégralement et parfaitement à toutes les questions. Une question plus ouverte aurait été souhaitable.

Le sujet permet de travailler sur la théorie, les situations de management et questionne les candidats sur des situations concrètes et les amènent à réfléchir sur une démarche structurée. Néanmoins, la fiche de poste a posé problème pour l'intitulé du poste et le positionnement hiérarchique. De même, les questions 6 et 7 étaient assez proches, ce qui a pu contrarier certains candidats.

De manière générale, les correcteurs soulignent que une majorité de candidats ont su s'appuyer sur les documents pour répondre aux questions. Certains ont su utiliser leurs compétences et leur préparation. Des correcteurs ont remarqué que des candidats avaient un niveau bien supérieur à celui requis dû sans doute à un niveau d'étude supérieur (BTS...)

Les correcteurs remarquent que certains candidats ont du mal à lire correctement les questions et à comprendre les consignes. Les candidats ont des difficultés dans la rédaction, en orthographe. Il y a eu peu d'apport personnel de la part des candidats.

Les correcteurs conseillent aux candidats de travailler l'expression écrite et apprendre à se relire.

Ils conseillent également de préparer sérieusement l'épreuve en lisant afin d'enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances professionnelles et d'utiliser les annales comme support de travail.

### Sur l'épreuve de mathématiques

Pour l'ensemble des correcteurs, l'épreuve, la fiche de correction et les indications de corrections étaient adaptés et en adéquation avec le grade et la catégorie.

Néanmoins, certaines questions avec résultats en cascade pouvaient pénaliser certains candidats.

Le théorème de Pythagore, le calcul des durées et des horaires ont été bien maîtrisés par les candidats. Ils ont eu plus de difficulté avec les équations du 2<sup>nd</sup> degré et les correcteurs notent également que les candidats ont eu des difficultés à comprendre les énoncés.

Les correcteurs conseillent aux candidats de travailler l'algèbre, les équations et les formules de surface et volume.

### 3.4 Le seuil d'admissibilité

Le jury se prononce sur les copies qui laissent apparaître un défaut de respect des consignes écrites et orales destinées à prévenir les ruptures d'anonymat. Après examen, le jury décide l'annulation de 29 copies, c'est à dire l'attribution de la note zéro sur vingt.

Cette élimination se justifie par la présence de signes distinctifs dans la copie (nom du candidat, nom fictif, numéro de convocation, numéro fictif, signature, nom de la collectivité, utilisation d'un surligneur...).

Après délibération, le jury arrête le seuil d'admissibilité à 10 sur 20, sauf pour le concours interne et les spécialités « Logistique, sécurité » : 11,20 / 20, « Environnement, hygiène » : 11,35 / 20 et « Technique de communication » : 11,40 / 20.

**Après délibération, le jury a arrêté la liste des admissibles à 718 candidats répartis comme suit :**

- Interne : 479 candidats,
- Externe : 205 candidats,
- 3<sup>e</sup> concours : 34 candidats.

**La moyenne des admissibles est de :**

- Interne : 12,58 / 20, Externe : 10,01 / 20, 3<sup>e</sup> concours : 12,56 / 20.

**Le profil des candidats admissibles rejoint celui des inscrits et des présents : 41,50 % ont entre 31 et 40 ans, 73,68 % sont issus du secteur de conventionnement et 82,03 % sont des hommes.**

**La différence notable concerne le niveau de diplôme des admissibles : 36,77 possèdent un diplôme de niveau IV contre seulement 20,89 % ayant un diplôme de niveau V.**

## IV L'ADMISSION

### 4.1 L'épreuve orale

#### Pour le concours interne

Elle consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. L'entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes du candidat, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée : quinze minutes dont cinq minutes au plus d'exposé ; coef. 4).

Le jury de cette session a adopté la grille d'évaluation suivante :

1. Exposé du candidat (5 minutes maximum)
2. Aptitudes à exercer la profession
3. Connaissances de l'environnement institutionnel
4. Motivation, posture professionnelle et potentiel

#### Pour le concours externe

Elle consiste en un entretien visant à apprécier la capacité du candidat à s'intégrer dans l'environnement professionnel dans lequel il est appelé à travailler, son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances notamment en matière d'hygiène et de sécurité (durée : quinze minutes ; coef. 4).

Le jury de cette session a adopté la grille d'évaluation suivante :

1. Aptitude à exercer les missions
2. Connaissances en matière d'hygiène et de sécurité du travail
3. Connaissances de l'environnement institutionnel
4. Motivation, posture professionnelle et potentiel

### Pour le 3<sup>e</sup> concours

Elle consiste en un entretien portant sur l'expérience, les connaissances et les aptitudes du candidat. Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son expérience. L'entretien vise ensuite à apprécier les aptitudes du candidat, notamment en matière d'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C, ses connaissances et sa motivation à exercer les missions incombant au cadre d'emplois (durée : quinze minutes dont cinq minutes au plus d'exposé ; coef. 4).

Le jury de cette session a adopté la grille d'évaluation suivante :

1. Exposé du candidat (5 minutes maximum)
2. Aptitudes à exercer la profession
3. Connaissances de l'environnement institutionnel
4. Motivation, posture professionnelle et potentiel

### 4.2 Les moyennes

Spécialités	Interne		Externe		3 <sup>e</sup> voie	
	Entretien	Générale	Entretien	Générale	Entretien	Générale
Bâtiment, TP, VRD	10,87	11,45	9,92	11,40	9,28	11,36
Logistique, sécurité	11,29	12,31	11,05	12,40	12,65	12,72
Environnement, hygiène	10,23	12,17	10,38	12,29	8,90	10,59
Espaces verts, espaces naturels	11,14	11,61	11,56	12,29	/	/
Mécanique, électromécanique	10,68	11,64	9,00	11,10	10,56	11,36
Restauration	9,41	10,90	10,84	8,85	10,56	11,54
Technique de la communication	10,16	11,62	/	/	9,00	11,56
<b>TOTAL</b>	<b>10,54</b>	<b>11,67</b>	<b>10,45</b>	<b>11,38</b>	<b>10,15</b>	<b>11,52</b>

On peut relever que la moyenne de l'épreuve orale est sensiblement identique pour les trois concours : de 10,15 / 20 pour le 3<sup>e</sup> concours à 10,54 / 20 pour l'interne et 10,45 en externe. De même, le niveau général est proche : de 11,38 / 20 pour le concours externe à 11,67 / 20 pour l'interne.

### 4.3 Les candidats ayant suivi la formation CNFPT

Candidats ayant déclarés avoir suivi la formation							
Admis à concourir		Présents		Admissibles		Admis	
Nombre	% sur l'ensemble des candidats	Nombre	% sur l'ensemble des candidats	Nombre	% sur l'ensemble des candidats	Nombre	% sur l'ensemble des candidats
543	30,08	461	32,37	282	39,27	193	43,56

Seuls 30,08 % des inscrits au concours ont déclaré avoir suivi une formation dispensée par le CNFPT mais ils représentent 43,56 % des admis.

#### **4.4 L'évaluation de l'épreuve orale**

##### Concours externe

Le niveau général des candidats est faible, catastrophique pour certains et bons pour quelques candidats cependant.

Les points forts des candidats sont la connaissance correcte de leur métier et de leur environnement professionnel, pour certains une vraie motivation et une connaissance en hygiène et sécurité. Enfin, des candidats ont bien préparé leur épreuve.

Les points faibles sont, pour une bonne partie des candidats, un manque de préparation, une méconnaissance de l'environnement territorial. D'autres ont eu des difficultés à se projeter dans un rôle d'encadrant, en marché public et en développement durable.

L'utilisation du guide dans l'entretien est un bon support, utile et une aide pour le questionnement. Il faudrait peut-être rajouter des exemples de mise en situation.

Les critères d'évaluation et de notation sont très bien, fiche appropriée, cohérente et bien définie. Ils sont clairs et détaillés excepté celui de « Questions généralistes » qu'il faudrait étayer.

##### Concours interne

Le niveau général des candidats est variable. Il est assez moyen dans l'ensemble.

Les points forts des candidats sont l'exposé et la présentation de leur parcours, la connaissance correcte de leur métier et de leur environnement professionnel, leur motivation et une connaissance en hygiène et sécurité.

Les points faibles des candidats internes sont identiques à ceux du concours externe : une méconnaissance de l'environnement territorial, en marché public, en développement durable et des difficultés à se projeter dans un rôle d'encadrant.

L'utilisation du guide dans l'entretien est un bon support, utile et une aide pour le questionnement. Le niveau des questions en marché public ou sur l'agenda 22 était peut-être trop élevé (axer les questions sur bon de commande, devis...). Il faudrait, également, détailler les réponses.

La fiche de critères d'évaluation et de notation est très bien, fiche appropriée, cohérente et bien définie. Même si avec le temps imparti, il est difficile de balayer tous les items.

La bonne qualité de l'organisation administrative du concours (accueil, surveillance, conditions matérielles, etc...) est soulignée par le jury.

Pour l'ensemble des concours, il serait souhaitable d'ajouter des mises en situation et fournir systématiquement les schémas de réponse.

Enfin, le jury apprécierait que les candidats soient convoqués toutes spécialités confondues pour éviter des « blocs » de candidats d'une même spécialité (ce qui devrait être possible avec les évolutions du logiciel).

##### 3<sup>ème</sup> concours

Le niveau général des candidats est assez moyen voire faible. Pas ou peu de préparation.

Leurs points forts sont : le savoir-faire professionnel, la présentation, la qualité de l'expression alors que leurs points faibles sont : l'environnement territorial mais aussi les marchés publics, le développement durable.

Rien à redire sur les documents pédagogiques mis à disposition.

#### **4.5 Le seuil d'admission et délibération**

Après examen des moyennes des notes attribuées par chaque équipe d'examineurs, et considérant que les écarts constatés ne sont pas significatifs, le jury décide de ne pas procéder à une péréquation des notes.

Après délibération, le jury a arrêté la liste des admis à 443 lauréats répartis comme suit :

- Interne : 277 candidats,
- Externe : 144 candidats,
- 3<sup>e</sup> concours : 22 candidats.

La moyenne des admis est de 12,74 / 20, par type elle est de :

- Interne : 12,84 / 20,
- Externe : 12,66 / 20,
- 3<sup>e</sup> concours : 12,74 / 20.

La moyenne générale des concours est de 11,65 / 20.

Le profil du candidat admis au concours d'agent de maîtrise, session 2017, est dans la continuité des autres étapes du concours : le lauréat type est un homme à 81,49 % travaillant dans la FPT du secteur de conventionnement à 73,81 %, il a entre 31 et 40 ans à 41,53 %.

Le lauréat possède, comme à l'admissibilité, un diplôme de niveau IV à 36,34 %.

#### **IV CONCLUSION**

Le taux de réussite à ce concours est de 31,10 % répartis comme suit :

- Interne : 27,23 %,
- Externe : 41,86 %,
- 3<sup>e</sup> concours : 34,92 %.

Le jury conclut ses travaux en soulignant la qualité d'organisation de ce concours et remercie l'ensemble des acteurs de leur investissement.

La liste d'aptitude prend effet le 22 mai 2017.

Fait à Lieusaint, le 17 mai 2017

Le Président du jury



Michel LEFEVRE